Envoyé en préfecture le 27/10/2026
Reçu en préfecture le 27/10/2026
Publié le
ID : 035-263502908-20261008-D_2026_014-DE

Département d'Ille et Vilaine
Mairie de Saint Sauveur des Landes
35133

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CCAS DE SAINT SAUVEUR DES LANDES

Délibération n°2026-014

DATE DE CONVOCATION : 02/10/2026

NOMBRE DE membres :
En exercice : 11
Présents : 9
Absents : 2
Pouvoir : 0
Votants : 9

L'an deux mille vingt-six, le huit octobre à vingt heures, le conseil d'administration du Centre communal d'action sociale de Saint Sauveur des Landes, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Christophe DEROYER, président.

Présents : Christophe DEROYER, Stéphanie JAN, Virginie LHERMELIN, Catherine TURMEL, Stéphanie BEAUVALLET, Odile BELLOIR, Huguette DELATOUCHE, Laëtitia FERARD, Bérénice ARNOULD,

Absentes excusées : Séverine RICHER, Annick TROPÉ

Mme LHERMELIN Virginie a été nommée secrétaire de séance.

OBJET : DEVENIR DU LOGEMENT 15 RUE DE LA SALORGE

Monsieur le Président rappelle le contexte concernant le bien situé au 15 rue de la Salorge. Celui-ci, vacant depuis plusieurs années, nécessite une réhabilitation complète. Une étude est nécessaire avant de pouvoir proposer un projet concret au CCAS (étude thermique, étude de l'état intérieur et extérieur, réglementation).

Monsieur le Président propose donc de solliciter M David GOUDAL, architecte au sein de l'agence ADG FOUGERES pour accompagner le CCAS dans ce projet.

Le Conseil d'Administration,

- **VALIDE** la proposition de Monsieur le président de solliciter l'agence ADG architecte de Fougères.

A St Sauveur des Landes, le 08.10.2026
Pour extrait certifié conforme
Au registre des délibérations

Virginie LHERMELIN — Secrétaire de séance

Christophe DEROYER, — Président du CCAS